

# Groupe inter-associatif TRT-5

## Rapport financier 2003

### Introduction

Pour la cinquième année consécutive, l'association Aides, gestionnaire du TRT-5, a établi les états financiers du groupe.

Le comité de gestion s'est réuni deux fois cette année, le 10 février et le 15 octobre afin d'assurer la transparence de la gestion et l'implication des associations membres dans les décisions. Il était composé des personnes suivantes à la fin de l'année 2003 :

- Elise Bourgeois-Fisson, coordinatrice du TRT-5 (qui succède à Véronique Collard)
- Frank Rodenbourg, coordinateur du TRT-5
- Thierry Barthélemy, responsable financier, Aides
- Armelle Choupas, directrice, Arcat
- Michel Celse, secrétaire général, Act Up-Paris
- Catherine Bertrand, directrice, Dessine Moi Un Mouton
- Micheline Brandt, trésorière, SolEnSi
- Eric Deliens, trésorier, Actions Traitements
- Jean-Louis Ducournau, directeur adjoint, Sida Info Service

Sur l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et clos le 31 décembre, **le groupe inter-associatif TRT-5 a dégagé un résultat positif de 23 246,97 euros. Les charges s'élèvent à 91 764,28 euros et les produits à 115 011,25 euros (en tenant compte de l'excédent).**

## 1 - Les produits

Les produits du TRT-5 en 2003 ont augmenté de 7,4% par rapport à l'exercice 2002. Ils ont atteint en 2003 le montant total de 115 011,25 euros contre 107 110 euros l'année précédente. L'excédent de 26 342,18 euros de l'exercice 2002 est compris dans les produits de l'exercice 2003 puisque le groupe, n'étant pas une association, ne peut avoir de fonds propres. De la même façon, l'excédent de 23 246,97 euros de l'exercice 2003 est considéré comme un Produit Constaté d'Avance (PCA) pour 2004, c'est pourquoi le résultat apparaît nul dans le tableau récapitulatif des produits et charges.

### 1.1 – Les cotisations

En 2003, le montant total des cotisations est de 17 473,74 euros (soit 15,2% des produits), contre 16 963,37 euros l'an passé (16%).

Les associations membres (Act Up-Paris, Actions Traitements, Aides, ARCAT, Dessine Moi Un Mouton) ont versé une cotisation annuelle d'un montant de 2700 euros comme contribution au fonctionnement du groupe. Les difficultés financières de SolEnSi étant en voie de résolution, l'association a pu verser une cotisation complète au TRT-5, contrairement

à 2002. Sida Info Service, association invitée, a versé une cotisation de 1 335 euros. Nova Dona, association invitée dont la situation financière est fragile, est systématiquement dispensée de cotisation. La cotisation d'Act Up est comptabilisée en produit à recevoir et nous parviendra tardivement (avril 2004) en raison des difficultés financières de l'association.

**La part du budget du TRT-5 fournie par les associations membres est proportionnellement stable : elle a légèrement augmenté en valeur absolue. La part importante des cotisations dans le budget global du TRT-5 permet de conforter l'indépendance financière du groupe.**

### **1.2 – Les subventions de l'industrie pharmaceutique**

**Au total, les subventions de l'industrie pharmaceutique se portent à 31 092,64 euros, soit 27% des produits.** Ce montant est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+4,2%), où il était de 29 830 euros, mais en légère diminution proportionnellement au total des produits (28% des produits de 2002, soit -1% cette année).

Les laboratoires les plus impliqués dans le VIH nous ont accordé une subvention : BMS, Roche, GSK, MSD, Boehringer. Abbott a accepté à nouveau de nous accorder une subvention, ce qui n'était pas le cas l'an passé. Les laboratoires Chiron et Aventis, qui n'avaient pas été sollicités l'an dernier, l'ont été de nouveau et ont accepté notre demande. Pour la seconde fois, Tibotec nous a accordé une subvention ; et Gilead pour la première fois.

Ces subventions ont contribué à financer les activités quotidiennes du groupe ainsi que l'organisation d'une journée de réflexion sur l'immunothérapie (14 mars 2003) et la publication des actes du colloque.

Les subventions perçues en 2003 provenant de l'industrie pharmaceutique devraient pouvoir être renouvelées sans trop de difficultés en 2004.

**La dépendance du TRT-5 vis-à-vis des financeurs industriels a donc baissé au regard du budget global.** Par ailleurs, les subventions perçues de chaque compagnie sont nombreuses et d'un montant relativement faible au regard du budget global. Cela permet au TRT-5 de conserver équilibre et indépendance.

### **1.3 – Autres subventions**

Pour la quatrième année consécutive, l'ANRS a soutenu le TRT-5 pour l'organisation d'un colloque qui portait cette année sur l'échec thérapeutique (14 mars 2003). Le montant alloué a augmenté, passant de 6250 euros à 7500 euros.

Pour l'exercice 2003, nous avons obtenu d'Ensemble Contre le Sida le renouvellement d'une subvention d'un montant de 20 600 euros, déjà accordée en 2002, qui a permis de faire face à une partie des charges salariales du groupe, comme l'année précédente.

Enfin, pour la troisième année consécutive, l'AFSSaPS (Agence du Médicament) nous a accordé une subvention de 7 500 euros pour l'organisation de la journée du 14 mars.

**Le montant total de ces autres subventions (35 600 euros) représente 28,3 % du budget global, proportionnellement en légère diminution par rapport à l'an dernier.**

### **1.4 – Autres produits**

Comme chaque année, l'excédent de l'exercice 2002, d'un montant de 26 342,18 euros, est intégré dans les produits de l'année 2003 ; en effet, le TRT-5 n'est pas une association et ne peut donc pas disposer de fonds propres.

Par ailleurs, comme l'an dernier, Aides a souhaité faire don au TRT-5 du montant des frais de gestion, soit 2672,75 euros.

## **2 – Les charges**

Les charges, d'un montant légèrement supérieur à celui de l'année dernière, se sont élevées en 2003 à 91 764,28 euros.

### **2.1 – Les dépenses de fonctionnement**

#### **• Loyer**

Le TRT-5 ne dispose pas de local : la plupart des réunions ont lieu au Conseil National du Sida et à Sida Info Service qui nous prête une salle de réunion. Les coordinateurs sont hébergés l'une par Aides, l'autre par Actions Traitements. Il n'y a donc aucune charge de loyer.

#### **• Les frais de déplacement et d'hébergement**

Les frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du TRT-5, les coordinateurs, et le public de la journée du 14 mars, sont en légère baisse par rapport à l'année précédente : ils passent de 9 902 euros (12,3% des charges de 2002) à 8 000,09 euros (8,7% des charges de 2003).

Comme l'année passée, le TRT-5 a remboursé les frais de déplacement pour les RIM (Réunions Internes Mensuelles) de trois membres du TRT-5 habitant en province : Bruno Spire (Aides délégation RAM), Dominique Blanc (Aides délégation RAM), et Guy Molinier (Act Up-Toulouse). Le montant de ces frais de déplacements (2618,55 euros en 2003 ) a diminué en valeur absolue et au regard des charges globales.

Les déplacements et hébergements « autre » sont liés aux déplacements des membres du TRT-5 résidant en province à la conférence de l'IAS (Paris - juillet 2003), de membres du TRT-5 à Bruxelles dans le cadre du lobby sur la législation européenne du médicament (automne 2003), et d'un coordinateur à la conférence de Varsovie (octobre 2003).

**NB** : Nous reviendrons plus bas sur les frais de déplacements et d'hébergement pour la journée sur l'immunothérapie et sur le coût spécifique de cette manifestation.

#### **• Frais postaux et de télécommunications**

Les coordinateurs sont hébergés par Aides et Actions Traitements, qui prennent en charge la majeure partie des frais relatifs aux fournitures, téléphone, courrier, etc. Aides a hébergé Véronique Collard puis Elise Bourgeois-Fisson sans contrepartie, et Actions Traitements héberge administrativement Frank Rodenbourg, qui travaille depuis son domicile. Une partie

des frais de télécommunication liés au travail de Frank Rodenbourg ont été pris en charge par le TRT-5.

Les frais de diffusion de la brochure sur l'immunothérapie ont été pris en charge par le TRT-5, qui paie les envois pour un montant de 1 100 euros (« frais d'acheminement »).

Le montant des frais de télécommunications est de 703,26 euros (location annuelle du nom de domaine « trt-5.org » et forfait téléphonique de Frank Rodenbourg).

**Ainsi, la contribution financière et logistique des associations du TRT-5 va bien au-delà de la cotisation annuelle et manifeste leur implication dans le groupe.**

• **Les frais de gestion**

Les frais de gestion versés à Aides pour le suivi de la comptabilité et l'élaboration des états financiers annuels représentent 3% des charges, soit le montant de 2 672,75 euros.

**2.2 – Les charges de personnel**

Ce poste a été légèrement augmenté en 2003, suite au passage à temps plein des deux coordinateurs pendant la période de la conférence de Paris et au départ de Véronique Collard (Juillet 2003, International Aids Society) : les charges de personnel s'élèvent à 68 926,97 euros, soit 75 % des charges globales.

Les charges de personnel représentent une part importante des charges du TRT-5, pour deux raisons.

- D'une part, la majorité des charges de fonctionnement (loyer, frais postaux, téléphone, etc.), qui pèsent traditionnellement lourd dans un budget, est prise en charge par les associations membres. Ces économies réalisées sur le budget du TRT-5 augmentent la part relative des charges de personnel.
- D'autre part, les principales activités du TRT-5 sont (1) le plaidoyer pour que les besoins des personnes atteintes soient pris en compte par les différents acteurs intervenant dans le champ de la prise en charge thérapeutique, (2) la veille scientifique qui passe par la récolte et la diffusion d'informations thérapeutiques à destination des associations et (3) la vigilance éthique dans les essais cliniques. Ces activités passent par l'organisation de réunions, la rédaction de comptes-rendus et de courriers, toutes choses peu coûteuses. C'est pourquoi les ressources humaines sont au cœur du budget du TRT-5.

La conférence de Paris (IAS – juillet 2003) et le départ de Véronique Collard ont également légèrement augmenté les charges de personnel : une période de « tuilage » de dix jours a eu lieu entre l'embauche d'Elise Bourgeois-Fisson et le départ de Véronique Collard, et les deux coordinateurs sont passés à temps plein pendant la préparation et la tenue de la conférence de Paris. C'est ce qui explique l'augmentation de 5% des charges de personnels en proportion des charges globales par rapport à l'année précédente.

Outre les charges relatives aux postes des coordinateurs, nous avons embauché deux personnes pour la journée sur l'échec thérapeutique : l'une pour le vestiaire, l'autre pour la maquette de la brochure issue de la journée. Le coût total est de 1 730,9 euros.

## 2.3 – Les dépenses exceptionnelles

### • Journée sur l'immunothérapie, 14 mars 2003

**NB** : toutes les dépenses relatives à cette journée portent la mention « JIM » dans les états financiers du TRT-5

Pour la cinquième année consécutive, le TRT-5 a organisé une journée de réflexion sur un thème préoccupant de l'infection à VIH.

Hors des frais de personnel pour la coordination (on estime qu'un tiers du temps de travail de Véronique Collard, soit un quart temps annuel, a été dévolu à l'organisation de la manifestation et à la rédaction des actes), **le coût global de la journée est de 14 433,14 euros**, qui se décompose comme suit :

- 395,48 euros de fournitures et petit équipement
- 3,19 euros de denrées et boissons
- 230,91 euros de vacation pour le vestiaire
- 6 396,64 euros pour la conception, l'impression et la diffusion des actes de la journée
- 3 367,65 euros de frais de déplacements
- 262,84 euros de frais d'hébergement
- 2 256,05 euros de frais de réception et services extérieurs
- 1 100 euros de frais d'affranchissement
- 420,38 euros de frais de gestion.

**Le coût de la journée a diminué de 11,6%** par rapport à celle de l'an dernier, passant 16 329 euros à 14 433,14 euros. Cette différence est due principalement au fait que le groupe avait décidé de prendre en charge lui-même la transcription de la journée pour la réalisation de la brochure, et que les dépenses liées à cette tâche l'an passé n'ont donc pas été reconduites cette année.

### • Equipement informatique

L'acquisition d'un ordinateur portable pour Elise Bourgeois-Fisson qui a été embauchée à la coordination en novembre 2003, d'un montant de 2 188,56 euros qui seront amortis sur 4 ans, explique le montant (74,98 euros) du poste « amortissements ».

## 3 – Excédent

### 3.1 – Report de l'excédent d'une année sur l'autre

Le TRT-5 est une structure hors norme, dont la situation comptable est, par conséquent, atypique. En effet, le TRT-5 n'est pas une association, mais un groupe inter-associatif sans personnalité juridique, qui ne peut donc disposer de fonds propres. Par ailleurs, la comptabilité du TRT-5 est un extrait de la comptabilité de Aides, et doit donc être équilibrée.

**C'est pourquoi les états financiers de 2003 font apparaître un résultat nul : l'excédent de l'année 2003, de 23 246,97 euros, est considéré comme un produit constaté d'avance (PCA) pour l'exercice 2004.**

### **3.2 – Excédent récurrent**

Le TRT-5 ne dispose pas de fonds propres et l'équilibre financier souvent fragile des associations membres ne leur permettrait pas de combler un éventuel problème de trésorerie. Pour ces deux raisons, le comité de gestion du TRT-5 a recommandé d'instaurer un excédent annuel constant équivalent à 3 mois de fonctionnement (ou 17 000 euros pour l'année 2003) pour éviter de voir la structure mise en péril par un éventuel problème de trésorerie.

En 2003, **l'excédent est de 23 246,97 euros** : l'objectif fixé par le comité de gestion est donc dépassé.

L'excédent supplémentaire sera utilisé pour amortir les éventuelles difficultés à compléter le budget correspondant à l'embauche d'un troisième coordinateur en 2004 – même si la démarche d'augmentation du poste salarié est prudente : l'embauche n'aura lieu qu'au moment où 50% du budget correspondant sera acquis.

## **Conclusion**

Les états financiers du TRT-5 font ressortir une légère augmentation des charges et des produits, liée essentiellement à l'augmentation ponctuelle des charges de personnel. Les charges s'élèvent à 91 764,28 euros, avec une répartition par ligne budgétaire similaire à l'an dernier. Les produits voient une augmentation de la part des cotisations des associations membres ; par ailleurs, la part de l'industrie pharmaceutique a diminué en valeur relative pour atteindre 27% des produits : l'objectif de réduction de la dépendance vis-à-vis l'industrie pharmaceutique se poursuit.

Le résultat de l'exercice 2003 est de 23 246,97 euros. Cette somme est passée en produit pour le prochain exercice. Le résultat, supérieur aux recommandations du comité de gestion, manifeste la bonne santé comptable du groupe TRT-5.

**Nous tenons à remercier tous les financeurs qui ont bien voulu soutenir nos activités au cours de l'année 2003.**